

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Siège Social : BOURSE DU TRAVAIL
Rue Arsène-Leloup - NANTES

TÉLÉPHONE 145.88
Abonnement : 5 francs par an
Paraissant le 6 et le 20 de chaque mois

Rédigé et composé exclusivement par des camarades syndiqués
La Correspondance doit être adressée
au Secrétaire de l'Union Départementale

NOTRE OPINION

Sur quelques conférences du R. P. Coulet

Le R. P. Coulet a donné récemment, à Nantes, en l'Eglise Saint Nicolas, une série de conférences sur « le Catholicisme et la Civilisation en péril ». Franchement, elles valaient d'être suivies, attentivement suivies, même et surtout par les militants syndicalistes. Ils en auraient certainement apprécié, comme nous-mêmes, l'harmonie de construction, le brio dialectique, la tenue oratoire, en un mot.

Ils auraient exactement aperçu à quel point l'Eglise Catholique, fière de sa doctrine, mais handicapée par les défaillances et les contradictions de ceux qui s'en réclament, se préoccupe de restaurer, dans l'esprit et le cœur des masses, le crédit moral qu'elle y a perdu. Tâche difficile entre toutes ! L'art du R. P. Coulet est grand, sans doute, mais que faire contre la réalité ?

La réalité, le R. P. Coulet n'a pas hésité à la dévoiler brutalement : il a dénoncé, dans l'ordre spirituel, la tendance inquiétante des nationalismes et de leurs gouvernements dictatoriaux, à écraser la personnalité, à domestiquer l'âme, à ligoter les hommes aux chars fugitifs des Etats. Et il a affirmé fortement que le Catholicisme, doctrine de liberté par essence même, se devait de défendre et de sauver la personne humaine, contre les étouffements dont elle est, un peu partout, menacée.

Ah ! Révérend Père, pourquoi faut-il que S. S. le Pape ait omis d'en prévenir le petit Dollfus, quand il s'appretait à lancer contre le prolétariat ouvrier de Vienne la « ceinture » paysanne et catholique du pays autrichien ? Vos sermons n'auraient donc pas cours au bord du Danube ? Quel dommage ? Nous n'en voulons pas moins retenir, pour le cas où, défendant la liberté sociale, nous trouverions demain, face à nous, des « catholiques » notoires, que votre parole chrétienne s'est, à l'avance, élevée contre eux.

Mais le R. P. Coulet, non content de flétrir, comme anti-chrétien, l'esprit de dictature, a entrepris une âpre critique du régime économique actuel. La forme de vie que ce régime nous impose, s'est-il écrit, est voisine de la barbarie : le monde capitaliste a perdu son âme et cherche désespérément à s'en donner une autre, mais ses tares sont si profondes que le catholicisme est « obligé de le condamner ». Et l'orateur a vivement reproché à certains catholiques de concevoir l'ordre social en fonction de leur profit personnel : un grand nombre d'entre eux ne s'est-il pas rallié à la funeste théorie du « libéralisme économique », sans prendre garde que cette adhésion constituait un acquiescement à toutes les exploitations de l'homme par l'homme ? Ici encore, prenons acte : aux yeux du R. P. Coulet, prince de l'Eglise, nous ne sommes donc ni des « rêveurs », ni des « agités », moins encore des « voyous », quand nous nous dressons contre un régime qui a donné comme postulat, à son évolution, toujours plus inhumaine, le primat de la matière sur l'esprit.

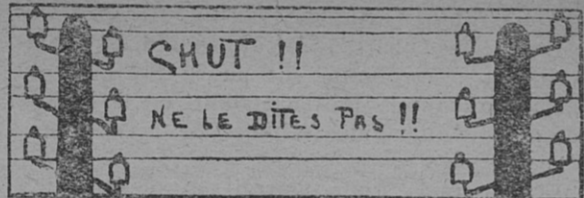
Applaudissons encore aux paroles du R. P. Coulet quand il reproche aux vrais catholiques eux-mêmes, leur esprit de pure contemplation, leur indifférence pour les questions sociales, leur habitude de « porter le flambeau avec ennui, comme un cierge dans une procession... » Mais, à partir d'ici, notre chaleureuse approbation va languir, puis s'éteindre, au fur et à mesure que

faiblira, et pour cause (sans perdre, d'ailleurs, de son attrait oratoire) l'argumentation prisonnière du conférencier.

Il a justifié Marx et repoussé le marxisme d'un pied superbe, préconisé la défense des travailleurs et oublié la vertu de leur union ; il a parlé justice et conclu charité ; il a chanté la liberté des âmes pour mieux les conduire au dogme.

Nous verrons, dans notre prochain article, en nous appuyant, sans parti pris, sur des faits visibles, comment et pourquoi sont venus à l'échec, malgré la splendeur oratoire dont les parvut, les essais actuels de Catholicisme Social.

RÉVEIL SYNDICALISTE.



1^{er} Mai 1934... une inquiétude se manifeste dans l'opinion. Que va-t-il se passer ? C'est que, toute la Presse s'est efforcée de faire connaître les sévères mesures de précautions qui sont prises par le gouvernement. Les forces de police sont alertées, la troupe est consignée, les mitrailleuses et les tanks défilent à Paris... Encore une fois, la Presse s'est ingéniérée à diriger l'opinion en lui indiquant que ce jour de revendication du monde du travail allait se dérouler dans l'émeute. Surprise, étonnement, le 1^{er} Mai 1934, dans toutes ses grandes manifestations en France, a appris au bon public qu'il devait se méfier des informations tendancieuses de la Grande Presse et qu'en aucune manière le 1^{er} Mai ne pouvait être confondu avec le 6 février.

Je ne sais pas si vous allez au cinéma. Mais, s'il vous arrive d'y aller, je vous recommande une idiotie 100 % qui passe dans les actualités. Le titre : **Achetez Français.**

Vous apprendrez qu'il est criminel et monstrueux d'acheter des marchandises à l'étranger alors qu'il y a des chômeurs en France.

C'est avec des bourdes de ce genre qu'on en arrive à faire raisonner les gens comme des « patates » ! Car, enfin, si nous importons des marchandises, nous en exportons aussi et, nous pouvons même affirmer que nos industries sont outillées pour écouler à l'étranger leur production. Nous n'ignorons pas, non plus, qu'il y a des importations dont la France ne peut s'abstraire : le coton, le riz, le thé, le café et tant d'autres choses que nous consommons et qui ne se cultivent pas en France.

Si, dans la mesure où cela est possible nous arrêtons les importations, il est certain que les pays étrangers à qui nous aurons ainsi fermé notre marché, riposteront par la fermeture du leur.

Le résultat final ? On aura peut-être diminué le chômage dans certaines industries mais on l'aura considérablement aggravé dans d'autres.

Cette propagande visuelle et sonore organisée par « Pathé » est bien une idiotie. Mais comme le public du cinéma n'extériorise jamais ses sentiments, vous pouvez être assurés qu'elle se continuera !

Dans « l'Œuvre de Salut public » des associations représentant l'ensemble des industries et commerces français, je relève : qu'il faut combattre la vie chère. Mais comment ? Sans mesures tracassières et vexatoires et par une collaboration entre pouvoirs publics, producteurs et consommateurs. Cette phrase me suffit pour être fixé sur le résultat de cette lutte contre la vie chère.

Nous sommes faits comme rats dans la farine.



Formules creuses

Pour avoir élaboré un programme « d'urgence » comportant de profondes réformes économiques et l'avoir solennellement soumis à l'examen des « Etats Généraux du Travail » organisés et convoqués par elle, la C. G. T., une fois de plus, a éprouvé, tantôt violentes, tantôt railleuses, les critiques contradictoires de ses adversaires.

Le Temps et l'Acenir ont dénoncé, dans cette manifestation, une manœuvre politique destinée à détourner la tâche du gouvernement Doumergue. Ils ont crié au « fascisme rouge ». C'était leur rôle, et la grossière indigence de leurs diatribes ne réussissait point à dissimuler la profondeur de leur dépit. En réalité, les puissances économiques, maîtresses de journaux qu'il s'agit, sentaient fort bien que l'effort confédéral allait se porter, désormais, vers la conquête de l'opinion publique, en s'appuyant sur un programme de large intérêt social, et, par cela même, anticapitaliste à souhait.

Or, pour gêner et ralentir l'entreprise confédérale, ces puissances économiques ont trouvé — bonne aubaine ! — dans les rangs même des travailleurs, en tout cas dans des partis politiques qui prétendent les représenter, une aide précieuse, efficace, et probablement inattendue.

Allons, bon ! S'exclamaient les unitaires et leurs maîtres, voilà Jouhaux qui apporte un projet de renouveau de l'économie capitaliste... Comme si la fixation de salaires de base, le contrôle des industries par les ouvriers, la nationalisation du crédit et des banques, la lutte contre le chômage, pouvaient être de nature à servir les desseins et à obtenir l'adhésion des puissants du jour ! On croit rêver en entendant pareilles balivernes. Pire encore : elles portent. Il se trouve toujours des métaphysiciens pour les répandre. Et il faut perdre son temps à les réfuter, tout comme si l'évidence n'y suffisait pas.

Après les communistes et les unitaires, quelques fractions d'un autre parti s'en mêlèrent à leur tour. Encore un plan, ironisèrent-elles, un plan de plus, alors qu'il faudrait agir ! Le plan, mais point n'est besoin de le dresser. Il existe. Il est dans Marx. Vite, camarades, relisons « le capital », et partons à l'assaut. L'heure est décisive. La « sérénité olympienne » de la C. G. T. nous perdrait...

A bien y réfléchir, on se demande si toutes ces humeurs chagrines ne seraient pas uniquement le fait d'une jalousie coquette. D'aucuns prétendent, et peut être n'ont-ils pas tort, qu'on nous cherche pouille dans le seul dessein de concurrencer, auprès de l'opinion, l'influence et l'autorité croissantes d'un mouvement syndicaliste, dont le crime est d'être libre et de vouloir le rester.

Agissez, mais agissez donc, bourdonnent ces mouches du coche, mais c'est nous qui tirons sur le brancard. Souvent, d'ailleurs, sinon toujours — à leur profit. A la vérité, il faudra que l'on s'entende un jour sur le sens exact qu'il convient de donner à ce terme : l'action.

Pour certains, agir c'est premièrement et essentiellement s'agiter. Peu importe le résultat. Même nul, même nuisible, il vous permet toujours de vous retourner vers le badaud d'un air de lui dire : Hein, tu as vu ?

Eh bien ! Non. Cette conception n'est pas la nôtre. La C. G. T. laisse à d'autres l'amour des vains tumultes, des violences sporadiques, du sang versé pour rien. Elle sait que le fascisme, lui, s'est partout appliqué avant le coup de main final, à former « son opinion publique ». Aussi revendiquera-t-elle, malgré les railleurs, le mérite d'avoir tenté un plan, sur quoi puisse s'étayer une argumentation harmonieuse et concordante en vue du ralliement des masses populaires. Agir, pour elle, c'est surtout travailler, étudier les problèmes

de l'heure, y intéresser au maximum le maximum de citoyens.

« Nos armes, c'est la propagande, l'éducation, l'organisation... » écrivait Paul Faure, dans le Populaire du 5 de ce mois. Il ajoutait un peu plus loin : « dominons nos nerfs et travaillons. »

Fort bien. Cette conclusion sera celle de notre article. Que si les théoriciens suffisants ou les excités continuent de persifler, nous les laisserons — les veinards — prendre leur plaisir où ils le trouvent. Que nous proposent-ils ? Du Marx, du Lénine ? C'est trop ou trop peu. Trop, si l'on entend réaliser d'un seul coup les idées de ces maîtres ; trop peu, vraiment, si l'on en tire seulement prétexte à dissertations, motifs à critique négative, aliment pour vaines clameurs.



Partout les travailleurs du Département ont manifesté le Premier Mai suivant le mot d'ordre de la C. G. T.

Nantes

Plus de trois mille travailleurs assistent au meeting organisé à la Bourse du Travail par l'Union Départementale des Syndicats Confédérés. Le meeting se tient dans la vaste cour de la Bourse. Y prennent tour à tour la parole : **Péneau, Sémat, Farinet.** Les orateurs furent vivement applaudis. Après quoi, un défilé imposant s'organise et traverse les principales artères de la ville, bannières syndicales déployées. La dislocation s'effectue sur le terre-plein de la petite Hollande, après quelques paroles vibrantes de **Péneau** qui invite tous les travailleurs à rejoindre les organisations syndicales tout en soulignant la parfaite tenue de cette grandiose manifestation.

Saint-Nazaire

Les manifestations confédérées du Premier Mai ont revêtu une grande ampleur. Certains journaux, comme « l'Action Française », ont affirmé que le travail avait été normal dans cette ville (il faut bien exprimer son dépit !). La cour intérieure de la Maison du Peuple est trop petite pour contenir l'immense foule des travailleurs Nazairiens. **Jouvance**, de l'Union Locale, fait approuver aux applaudissements des auditeurs le programme confédéral que **Delobelle**, de la C. G. T. U., s'était ingéniéré à critiquer.

L'après-midi, la fête donnée au Parc des Sports, avec le concours du Comité National des Loisirs, fut un véritable succès.

La Montagne

Cette année, comme les précédentes, le Premier Mai a été marqué par un chômage complet. Une fête est organisée par les militants locaux, en tous points réussie, dans la salle de la Coopérative. Des camarades du Théâtre de la Jeunesse du Travail de Nantes : **Grimaud, Feignon, Jaminai**, alternent dans les deux parties artistiques avec les jeunes éléments du théâtre de la localité. **Bédrede**, dans un court exposé, développe le plan de la Confédération Générale du Travail.

La fête se termine par une sauterie. Bonne après-midi, empreinte de cordialité et de fraternité, qui laissera à tous un souvenir vivace. Nos plus chaleureuses félicitations aux organisateurs jeunes et vieux militants.

Châteaubriant

Réunion à 20 h. 30, à la Mairie. Les unitaires en petit nombre semblent avoir dès le début la peu louable intention de créer des incidents. Mais les cheminots et travailleurs confédérés sont bien décidés à ne pas les tolérer. **Péneau**, d'ailleurs,

intervient vigoureusement et **Bédère**, devant une salle attentive, expose le programme de la C. G. T. adopté aux Etats Généraux du Travail, le 7 avril, à Paris.

Après lui, **Delobelle** du Textile, délégué de la C. G. T. U., et suivant l'habitude unitaire, fait une aigre critique du plan de la C. G. T. qui n'est qu'un moyen, dit-il, de consolider le capitalisme. Il attaque Jouhaux et les militants confédérés. tout en se défendant de vouloir polémiquer outre mesure ; mais il n'apporte, et la salle tout entière le souligne, aucun programme. **Péneau** n'a aucune difficulté pour détruire un à un tous les piètres arguments de **Delobelle**. Le but évident de cette critique est de porter atteinte à la puissance des organisations confédérées du département. Le parti communiste réclame l'unité, le front unique, l'unité d'action, dit **Péneau**, vous vous rendez compte ce soir, par l'attitude du délégué unitaire, combien nous avons raison de ne pas tomber dans ce panneau. Aux mots d'ordre : **unité d'action nous opposons : unité dans l'action et unité organique.**

Péneau est vivement applaudi. A l'issue de la réunion, quelques groupes se forment et discutent. **Delobelle** vraiment, aurait mieux fait de s'abstenir.

Le Pellerin

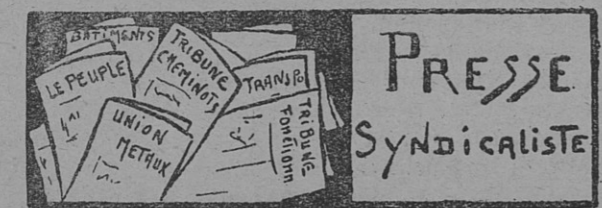
Loyer et Blanchard, devant un auditoire attentif, exposent les points de vue de la C. G. T. rappellent la tradition de lutte et d'émancipation, que symbolise la journée du Premier Mai.

Couëron

C'est **Guillon**, de Saint-Nazaire, qui situe aux travailleurs de cette localité le plan de la C. G. T. Il fait un chaleureux appel à l'unité syndicale afin d'opposer une force puissante au fascisme menaçant.

En résumé, la journée du Premier Mai a, dans son ensemble, dans le département, été calme. C'est avec dignité que la classe ouvrière a, en cessant le travail et en manifestant, voulu affirmer, une fois encore, sa force. L'aspect des diverses localités traversées est significatif ; toutes présentent un aspect dominical. Le pourcentage des chômeurs est grand dans les différentes industries.

Bref, le Premier Mai a été suivi avec enthousiasme et a montré en Loire-Inférieure qu'il fallait compter avec le monde du travail.



De la Tribune des Fonctionnaires (10/3/34)

Le scandale des fraudeurs de la Banque Commerciale de Bâle est toujours présent en nous.

Des poursuites furent engagées immédiatement, il y eut 11084 inculpations dont celles de trois sénateurs.

Sur rapport de M. Marcel Régnier, plus disposé à s'attaquer aux modestes traitements des fonctionnaires qu'aux privilèges des riches possédants, le Sénat refusa la levée de l'immunité parlementaire pour les trois sénateurs inculpés.

Cette décision fut saluée par des cris de joie dans toute la presse aux mains des oligarches financiers. Première victoire des fraudeurs.

Trois des inculpés en appelèrent de la décision du juge d'instruction devant la chambre des mises en accusation. Celle-ci donna raison aux trois fraudeurs pour des raisons de procédure. Les poursuites intentées contre eux manquaient, paraît-il, de base légale parce que l'administration de l'enregistrement n'avait formulé aucune plainte contre des individus nommément désignés et parce que les inculpés n'avaient fait l'objet d'aucune mise en demeure préalable à leur inculpation.

Un pourvoi en cassation fut intenté par l'administration des Finances et par le Parquet général contre l'arrêt de la chambre des mises en accusation.

La cour suprême vient de rendre son arrêt sur cette affaire. Comme il fallait s'y attendre, il confirme purement et simplement la décision de la chambre des mises en accusation.

C'est fini. On ne parlera plus des fraudeurs de la Banque de Bâle. Notons cependant que la sentence de la cour ne vise pas le fond de l'affaire, elle s'appuie sur une question de forme.

Sera-t-il possible à l'administration des Finances d'engager les poursuites sous une nouvelle forme ? Nous en doutons fort.

L'affaire des fraudeurs est close et bien close. La victoire des fraudeurs est donc totale.

Quand utilisera-t-on les pleins pouvoirs pour faire rendre gorge à tous les privilégiés du fisc et à tous les fraudeurs professionnels de l'impôt ?

Du Peuple (18-4)

A la réunion de la Commission de surveillance des prix, M. Maus, président du syndicat des commerçants détaillants, fait remarquer que les prix des tissus ont subi une baisse considérable, mais il ajoute que l'augmentation constante des impôts relevée depuis 1930 empêche toute nouvelle diminution des prix dans le commerce de détail. Une sous-commission a été nommée qui recherchera pour quelles raisons certains articles se maintiennent au-dessus de la moyenne des prix.

On ne peut pas indiquer plus nettement que les impôts qui accablent, paraît-il, le petit commerce, sont en définitive et en totalité acquittés par le consommateur.

Il est même à craindre que le commerçant, établissant son prix de vente en tenant compte de tous les impôts qu'il devrait normalement payer, pouvant, au moyen de la déclaration forfaitaire, masquer une partie de son chiffre d'affaires, puisse réaliser un bénéfice supplémentaire en ne rendant pas à l'Etat la totalité des impôts qu'il a perçus sur l'acheteur.

A noter, par ailleurs, que Maus est l'homme qui a mené la campagne contre les coopératives de consommation, avec le résultat que l'on connaît : augmentation des impôts finalement et toujours acquittés par l'acheteur qui n'en peut mais.

La presse capitaliste et l'opinion publique

Les tragiques événements du 6 février ont mis en évidence le rôle néfaste joué par la grande presse sur l'opinion.

Déformation systématique de la vérité. Silence concerté sur certains faits de nature à prouver la collusion ou plutôt la complicité des puissances économiques et des factieux.

Etant donné la puissance formidable de la presse au service de l'oligarchie financière, il est quasi miraculeux d'observer que l'opinion publique en province ait gardé une certaine réserve en face des événements et que la classe ouvrière, qui lit les journaux de la presse pourrie, — pourquoi ne pas l'avouer — ait pu garder assez de confiance en sa force et dans son bon droit pour se dresser unanimement le 12 février, d'un tel élan, que ses adversaires mesurent encore aujourd'hui le chemin qui leur reste à parcourir pour la mât.

La presse ! C'est Daladier qui pouvait dire récemment avec éclat, parlant d'elle, que rares sont les journaux qui vivent uniquement du journalisme.

Le peu que nous en savons la-dessus suffit pour étayer notre jugement. C'est vers 1835 que le banquier Havas ouvrait à Paris, rue Jean-Jacques-Rousseau, l'agence alors modeste qui plus tard, étendant ses tentacules sur le pays tout entier, devait fournir la « copie » à tous les journaux d'information ou même d'opinion de France et de Navarre.

Dès cette époque, Havas fournissait aux journaux le canevas des nouvelles sur lequel chacun d'eux brodait et brode à sa guise, sans, la plupart du temps, le discuter ni lui enlever l'essence de ce qui constitue la marque originelle, on pourrait dire, la tache originelle de la Maison.

Aujourd'hui « Havas » est représentative du moloch des temps modernes, la Presse, avec un grand P, énorme machine à abêtir les esprits, à tel point qu'on peut affirmer sans paradoxe que le paysan de la Révolution avait plus de jugement que le paysan, notre contemporain, modelé et façonné chaque jour par la bonne presse.

« Havas », écrivait Balzac dans la Revue parisienne en 1840, est « la providence des journaux de Paris, celle des journaux de province... »

M. Havas est l'administrateur secret de la correspondance des départements à raison de six mille francs par mois.

Ainsi de même qu'il n'y a qu'un journal à Paris, il n'y a qu'un journal pour les départements.

M. Havas est le prête nom du ministère. Voilà le mécanisme de cette immense machine appelée le journalisme.

Bornons là cette citation. Aujourd'hui, plus encore qu'hier, l'Agence tient la presse en tutelle.

Grâce au monopole qu'elle tient de l'Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones, elle même, qui lui concède à l'année tous les télégraphiques et téléphoniques du réseau d'Etat, qui lui sont nécessaires.

La copie qu'elle débite aux centaines de quotidiens régionaux grâce à d'ingénieux systèmes de retransmissions Baudot, parvient chaque jour, chaque nuit, aux quatre coins de la France, sans même que le Pouvoir puisse y jeter un regard.

Il n'est que d'observer sur le plan local ce qui fait la matière des journaux que nous lisons à Nantes. Hormi quelques articles politiques, quelques chroniques qui s'inspirent des événements régionaux ou de la cité, la masse des articles qui se succèdent de colonne en colonne, n'est que la reproduction de la copie Havas, distribuée à tous les journaux abonnés à l'Agence.

Chacun d'eux y coupe, y rogne, place un titre à sa guise, souligne un passage, y supprime tel autre, ou plus simplement publie intégralement les textes primitifs.

Ces textes pourtant, sous leur apparente neutralité, décèlent, à qui les analyse, des idées directrices, celles que les puissances économiques et financières veulent voir diffuser.

Aujourd'hui, Doumergue régnant, on chante le retour de la prospérité, demain afflueront les informations sur l'Allemagne et ses armements.

Il est curieux d'observer qu'en fait, Havas qui a le monopole de l'information et, par là, contrôle pratiquement la presse pour les besoins de la cause capitaliste, charge à fond les monopoles d'Etat.

A côté Hachette, et chacun se rappelle les procès fameux avec « l'Ami du Peuple », monopolise les transports des journaux eux-mêmes.

Enfin, adjoind à ces associés fraternels, intimement liés à eux, s'exerce le commerce de la publicité qui distribue plus de 500 millions chaque année.

Quant au point de vue financier, quelques-uns seulement le monopolisent.

Ce sont les distributeurs de publicité, dont les agissements ont été illustrés par l'affaire Stavisky.

Distributeurs de publicité !

Ou corrupteurs de la presse, c'est tout un.

C'est avec eux que traitent les banques, s'il est besoin de placer en France, un emprunt étranger.

Un signe ! et le concert commence, orchestré par un chef d'orchestre à peu près invisible.

Les distributeurs de publicité à ce sujet sont passés maîtres.

Ce sont personnages officiels, comblés d'honneurs, ayant accès auprès des ministres.

Tel ce distributeur de fonds russes qui en 1907 recevait à sa table le ministre des finances de l'époque, le gouverneur de la Banque de France, le gouverneur du Crédit Foncier.

Rien que du beau monde... dirait Gavroche ! Ce beau monde fait la loi, dirige l'opinion, professe le patriotisme et la vertu, crie « A bas les voleurs » en première page, et passe la publicité financière en quatrième.

Naïfs que nous sommes, c'est à cette prose que nous réservons nos cinq sous quotidiens.

C'est à ces gens qui nous méprisent que nous achetons le journal qui les engraisse et nous corrompt l'esprit.

Que peut contre ces puissants armés jusqu'aux dents, contre cette presse techniquement parfaite,



Les débats du naufrage du S^t-Philibert devant la Cour d'Appel de Rennes.

On se rappelle que le Comité des Loisirs Nantais organisait, le 14 Juin 1931, une excursion à Noirmoutier.

Il s'adressait à la Compagnie Nantaise de Navigation à Vapeur qui lui louait le « Saint-Philibert ». Au retour de l'excursion, ce bateau faisait naufrage au large de la Pointe de Préfaillies, et entraîna la mort de près de 450 personnes, appartenant, pour la presque totalité, aux organisations syndicales et coopératives de la région nantaise.

Un Groupement des Familles des Victimes du naufrage se forma sous la présidence de notre ami Péneau, Secrétaire de l'Union Départementale des Syndicats Confédérés, et se mit en devoir de faire établir judiciairement les causes du naufrage et punir les coupables, comme aussi d'obtenir la réparation du grave préjudice qu'elles éprouvaient dans la mort de leurs parents victimes du naufrage.

L'instruction ouverte par le Parquet de Nantes était close par la loi d'amnistie du 49 Décembre 1931, qui mettait fin à l'action pénale.

C'est alors que le Groupement des Familles des Victimes, qui avait déjà fait constituer l'un de ses membres, M. Thierry, partie civile, assigna la Compagnie Nantaise de Navigation à Vapeur devant le Tribunal Civil de Nantes, pour entendre consacrer la responsabilité de cette Compagnie, bien qu'elle se fut déchargée des fautes de son capitaine et de l'équipage en faisant abandon du s/s « Saint-Philibert » en application de l'article 207 du Code de Commerce.

Notre camarade, M^r Fourny, du Barreau de Nantes, soutint énergiquement devant le Tribunal, contre M^r Léopold Dor, du Barreau de Paris, que l'abandon du navire par la Compagnie Nantaise de Navigation à Vapeur ne libérait pas celle-ci des fautes commises par ses dirigeants et agents terrestres.

Malgré la chaleureuse intervention de notre ami, le Tribunal, adoptant les conclusions du Procureur de la République, M. Bretonneau, débouta M. Thierry de son instance.

N'alla-t-il pas jusqu'à indiquer que le Comité des Loisirs Nantais, organisateur de l'excursion, était responsable juridiquement des causes du naufrage.

M. Thierry releva l'appel de ce jugement inique. Les débats sont revenus devant la Première Chambre de la Cour d'Appel, présidée par M. le Premier Président Langlois, les 7 et 8 Mai derniers.

M^r Fourny n'eut pas de peine à justifier devant la Cour, que si l'instance avait été dirigée contre le Comité des Loisirs, affrèteur locataire du « Saint-Philibert », ce Comité eût pu se prévaloir des mêmes exceptions que l'armateur, en la circonstance, la Compagnie Nantaise de Navigation à Vapeur.

Et puis, quels griefs pourrait-on relever contre le Comité des Loisirs qui n'a pas choisi le bateau, mais s'est borné à demander un navire aux Messageries de l'Ouest, n'a pas davantage choisi le capitaine ni l'équipage, et ne leur a donné aucune instruction, se bornant à arrêter purement et simplement le prix de location pour transporter au maximum 500 personnes ?

Il fit ressortir les fautes caractérisées des dirigeants de la Compagnie Nantaise de Navigation à Vapeur qui sa valent parfaitement que le s/s « Saint-Philibert », bateau de rivière et d'estuaire, n'avait aucune des qualités nautiques requises pour effectuer, par gros temps, une excursion en mer avec un aussi grand nombre de passagers à bord.

« La Cour, dit-il, dans une belle péroraison, n'a pas à se préoccuper de l'arrêt de mort que pourrait entraîner pour la Compagnie Nantaise de Navigation à Vapeur le verdict de responsabilité qu'elle ne peut manquer de prononcer contre celle-ci. »

« Son insouciance n'a-t-elle pas été un arrêt de mort, le 16 Juin 1931, pour près de 450 personnes ? »

M. l'Avocat Général Battaglini donnera ses conclusions dans quelques semaines.

Aussi, la Cour ne rendra-t-elle, vraisemblablement son arrêt qu'au début du mois de juillet prochain.

Espérons qu'elle ne manquera pas de consacrer la responsabilité de la Compagnie Nantaise de Navigation à Vapeur.

Elle le doit, en toute justice.

La Fraude Fiscale

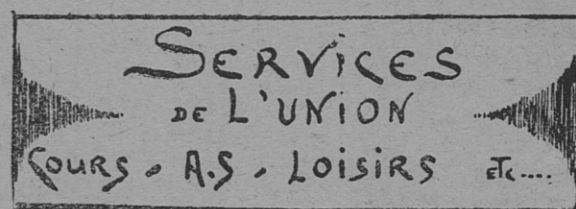
Dans une réunion publique, à Nice, M. Paul Deudon, député des Alpes-Maritimes a déclaré :

Aucun des avocats de Nice ne déclare plus de 21.000 francs de revenus annuels alors que quelques-uns d'entre eux gagnent de 200 à 300.000 francs par an.

abondamment illustrée, la presse syndicaliste, qui n'a pour elle que la foi des militants qui l'animent, qui cherche à débarrasser les crânes du mensonge quotidien qu'y enfonce la presse pourrie.

Bien peu en vérité. Nous ne pouvons rien, nous pourrions beaucoup, si, toute entière unie, la classe des travailleurs abandonnait la lecture de la grande presse et ses feuilletons abêtissants pour lire les journaux ouvriers.

Frappons sans cesse, un jour viendra où nous chasserons les pourris du journalisme, un grand pas sera fait vers la libération du Travail.



Fête Annuelle de Clôture des Cours Professionnels de la Bourse du Travail

La distribution des récompenses aux apprentis des diverses professions qui ont suivi cet hiver les Cours Professionnels de la Bourse du Travail a eu lieu le Dimanche 22 Avril, dans la salle des Fêtes de cet établissement au cours d'un Concert auquel prétaient leur concours les artistes du Théâtre de la Jeunesse du Travail.

MM. Merlant, inspecteur régional de l'Enseignement technique ; Le Guillou et Haudebourg inspecteurs départementaux, s'étaient fait excuser, ainsi que Péneau, secrétaire de l'Union départementale des Syndicats confédérés.

C'était M. Ouvrard, inspecteur départemental de l'Enseignement technique, qui présidait. Il était entouré de MM. de Verbizier, chef de cabinet du préfet ; Fleury et Durat, inspecteurs départementaux du Travail ; Rochet, secrétaire de l'Union locale des Syndicats confédérés ; Brossard, directeur des Cours professionnels de la Bourse du Travail, etc.

Il y eut deux courtes allocutions : la première, avant que ne commence le Concert, par M. Ouvrard ; la seconde à la fin du Concert, par M. Guyot.

M. Ouvrard rend hommage à la Commission des Cours de la Bourse du Travail, au Directeur et aux Professeurs dévoués qui assurent le fonctionnement bienfaisant et le succès de ces cours.

Au titre d'inspecteur départemental, je crois pouvoir les remercier chaleureusement de leurs efforts, puisque, aussi bien, la Direction Générale de l'Enseignement Technique a manifesté sa satisfaction des services rendus, par l'octroi de récompenses, trop peu nombreuses à mon gré, en raison d'un règlement un peu trop restrictif, lorsqu'il s'agit de tels dévouements. Aux lauréats de cette année, j'adresse mes très amicales félicitations ; aux victimes des réglementations sévères, je renouvelle l'assurance de toute ma volonté de faire tout le possible pour que l'année prochaine ils soient officiellement récompensés.

M. Guyot, directeur des Cours, parle des Cours Professionnels :

Ceux-ci, créés en 1903, étaient alors fréquentés par des apprentis et des jeunes ouvriers qui venaient apprendre, grâce au dévouement de leurs aînés, les éléments indispensables au développement de leurs qualités professionnelles.

Mais, depuis 1919, étant donnée la course si rapide du progrès, il est devenu indispensable à l'employé et à l'ouvrier d'acquiescer une formation professionnelle répondant à de nouveaux besoins.

La Loi Astier du 26 juillet 1919 a rendu, pour tous les jeunes gens et jeunes filles employés dans le commerce ou l'industrie, l'enseignement professionnel obligatoire.

Désirant qu'il permette à nos élèves de tirer le maximum de profit de leurs aptitudes, nous avons voulu créer, parallèlement aux cours pratiques, des cours d'enseignement général : français, anglais, arithmétique, algèbre, géométrie, mécanique, dessin. Mais nous ne rencontrons pas toujours l'appui nécessaire pour engager les élèves à suivre convenablement ces cours.

Cependant, nous constatons souvent qu'à la sortie de l'école primaire, beaucoup d'élèves ne possèdent pas suffisamment les éléments nécessaires à une bonne compréhension des matières composant la base de l'enseignement professionnel. Aussi, sommes-nous partisan de la réalisation très prochaine de cette grande réforme si intéressante : la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à 14 ans, qui tout en résorbant en partie le chômage, nous donnerait des enfants bien mieux préparés physiquement et intellectuellement pour l'apprentissage d'un métier.

J'ajoute que les Membres des Jurys d'examen du « Certificat d'Aptitude Professionnelle » reconnaissent l'insuffisance de l'Enseignement général qui est presque toujours la cause de l'échec des candidats.

D'autre part, nous faisons tout notre possible pour mettre notre enseignement à la portée de nos élèves ; à ceux-ci, nous demandons un travail soutenu, afin que nos efforts soient couronnés de succès.

C'est d'ailleurs une satisfaction, mes jeunes amis, de bien connaître par exemple le dessin, cette langue universelle qui transcrit et matérialise si bien la pensée, même en dehors du domaine professionnel.

Je vous demande donc de suivre nos conseils : aimez votre profession, mais cherchez à vous instruire. Ceux d'entre vous qui ont terminé leurs 3 années de cours professionnels voudront suivre, nous l'espérons, les Cours du Collège du Travail que l'Union Départementale des Syndicats Confédérés a créé pour étendre de plus en plus le champ de vos connaissances.

Puis, s'adressant à tous il termine en disant : nous vous demandons de nous aider dans notre tâche en faisant connaître notre œuvre et en encourageant vos enfants et ceux de vos amis à venir très nombreux, suivre en octobre prochain, nos Cours Professionnels.

Pour l'Education Ouvrière

La préparation aux études économiques

La classification de la pensée et la perfectionnement du style ne sont pas les deux seuls buts que

doivent chercher à atteindre nos cours des "Collèges du Travail" (1).

Il leur faut aussi viser à enrichir la documentation de nos camarades.

Et tout d'abord la documentation économique, qui se rattache à leurs préoccupations immédiates et qui, par surcroît, rejoint les problèmes les plus graves de l'heure présente.

Nous savons quelles objections on peut adresser à une pareille entreprise.

« Trop vaste, trop ambitieuse et, au demeurant, inutile. La meilleure école pour le militant ouvrier n'est il pas le syndicat lui-même ? N'est-ce pas là qu'il peut le mieux apprendre tout ce qui lui est nécessaire ? »

Il n'est pas question de diminuer ici la valeur de formation que peut avoir l'action. D'autant moins que cette action demeure notre but et notre raison d'être.

Mais elle présente un péril : le détail peut masquer l'ensemble. On peut s'hypnotiser sur un aspect passager ou transitoire et, par là, toute la vision du réel, peut s'en trouver déformée.

A ce danger, un seul remède : replacer chaque aspect dans l'ensemble afin de voir la place qu'il y a.

Tel a été le but de deux cours des Collèges du Travail.

Replacer chaque chose dans le temps. Travailleurs, nous sommes venus après d'autres travailleurs, qui ont travaillé autrement, mais qui ont souffert et lutté comme nous. C'est l'évolution du travail et de ses luttes que retrace le cours d'histoire économique et sociale, dont voici le plan :

1. — L'économie familiale. L'économie urbaine. L'économie méditerranéenne.
2. — Les invasions et la destruction de l'économie méditerranéenne. La vie rurale à l'époque féodale. La renaissance du commerce et des villes.
3. — L'apparition de la bourgeoisie. La révolution économique du XVI^e siècle. Les rivalités économiques et coloniales aux XV^e et XVII^e siècles. L'économie mercantile.
4. — La destruction du régime féodal et du pacte colonial. L'apparition du libéralisme économique. Les origines de la révolution industrielle et l'hégémonie britannique. L'extension de la révolution industrielle et la fin de l'hégémonie britannique.
5. — Le déclin de l'Europe. Les problèmes politiques et sociaux posés par la révolution industrielle. La révolution industrielle et les relations internationales (2).

Mais cette localisation historique ne suffit pas. Il faut aussi replacer les choses dans l'espace. Travailleurs, nous vivons en un point donné de la surface du globe, tandis que d'autres vivent sous les autres climats. Allons nous ignorer ce qu'ils font, alors que la solidarité économique la plus étroite nous unit tous ? Laissons de côté le cloisonnement artificiel en nations, le cours de géographie économique étudie la répartition des grandes matières premières et les courants commerciaux.

Solidarité économique des nations et des peuples en matière économique.

1. — Les sources de force motrice : houille, pétrole, houille blanche.
2. — Les produits alimentaires : blé, riz, viande, vin, thé, café, cacao, sucre.
3. — Les matières premières : le minerai de fer et les industries métallurgiques, le coton, la laine, la soie, le bois, le caoutchouc, les plantes oléagineuses.
4. — Le commerce international : les marines marchandes et les grandes routes commerciales maritimes. Les voies ferrées et les voies aériennes internationales. Les grands courants commerciaux et les barrières douanières.

L'ensemble des 20 leçons (chacune accompagnée d'une lecture) équivalant à un volume de 140 pages, 30 francs.

Ainsi préparés grâce au Centre Confédéral d'Education Ouvrière, nos camarades pourront entreprendre des études plus ambitieuses.

Secrétariat du Centre Confédéral d'Education Ouvrière : 211, rue Lafayette, Paris (10^e).

(1) Voir à ce sujet notre article antérieur sur " Les difficultés de la langue française " et les cours de Français A et B des Collèges du Travail (par correspondance).
(2) L'ensemble des 20 leçons équivalant à un volume de 150 pages (chacune accompagnée d'une lecture ou d'une bibliographie) : 30 francs.

Auberges de Jeunesse

Siège social et administration : 4, rue de l'ave-Maria - Paris (1^{er})

Depuis quelques mois, on parle beaucoup des Auberges de Jeunesse et beaucoup de jeunes se demandent ce que sont exactement ces Auberges qui semblent avoir enchanté tous ceux qui y ont séjourné.

Une auberge de jeunesse, c'est quelque chose d'extrêmement simple. Pas de luxe inutile et qui coûte cher. Le nécessaire, la propreté, un milieu agréable, la certitude d'une réception amicale d'où qu'on vienne, ou qu'on aille, c'est tout.

Dans presque tous les pays d'Europe, il existe des Auberges de Jeunesse par milliers qui reçoivent les jeunes voyageurs pour la modique somme de 3 à 4 francs par nuit.

Aussi, dans ces pays, le tourisme a-t-il pris une extension formidable pour le plus grand bien des jeunes et aussi des commerces locaux — car les jeunes qui ont eu l'occasion de visiter telle ville intéressante, s'en font les propagandistes de premier ordre et par surcroît, gratuits.

On serait donc bien inspiré en France en créant un vaste réseau d'Auberges de Jeunesse, afin de réveiller ou de satisfaire le goût des voyages et le goût d'aventure qui sommeille chez tous les jeunes.

Dans les Syndicats

Chez les Municipaux

Réplique au " catholique invité "

Le camarade Glotin, après avoir assisté sur notre invitation à la réunion tenue le 7 mars dernier par notre syndicat, dans la salle du Conseil Municipal de Nantes, a donné de cette manifestation d'information et de solidarité, un compte rendu à ce point fantaisiste que je serais tenté de lui répondre en deux mots ; **Soyez sérieux.**

En somme, vous étiez venu parmi nous, Glotin, à ce que vous prétendez, armé d'un tract justicier, qu'il vous eût suffi de brandir pour nous réduire à néant. Et vous ne l'avez pas fait..... Quelle magnanimité !

Vous affirmiez, dans ce document redoutable, la progression des effectifs d'une certaine " Fédération Française des Syndicats Professionnels de Fonctionnaires ", au détriment, bien entendu, de notre mouvement confédéral. Nous aurions été si heureux, Glotin, d'apprendre de votre bouche, que cette organisation fantôme n'était plus, comme nous le pensions, une vague entreprise de publication d'ordres du jour destinés, moyennant récompense, à faciliter, contre les salariés, la politique des divers groupements. Vous nous avez laissés dans notre erreur tenace... Quel remords n'en devez vous pas concevoir !

Vous deviez enfin nous dire et nous prouver que la C. G. T. faisait de la " politique " en vous réclamant d'ailleurs, et c'est vous-même qui le dites, de la haute autorité morale de l'Agence Havas..... et vous n'avez levé le doigt que pour vous le poser prudemment sur les lèvres ou la langue. Ça nous aurait pourtant intéressé de savoir enfin, de source sûre, que Jouhaux était bien un politicien comme tant d'autres, et peut être aurions nous oublié, par la vertu de notre talent dogmatique, le refus opposé par notre secrétaire confédéral aux offres de portefeuilles que lui firent tour à tour (osez le nier !) Clément, Herriot, Daladier, Boncour. L'Agence Havas a probablement omis de vous télégraphier ce détail.....

Le reste de votre compte rendu ? Les camarades présents à la réunion, si tant est qu'ils aient eu un moment perdu pour le lire, ont pu, par eux-mêmes, en apprécier les qualités artistiques, dialectiques et morales.

Deux colonnes enviro de lourde ironie dépitée, pour essayer de diminuer les services rendus par notre Fédération et par la C. G. T. aux travailleurs de toutes conditions, pour dénaturer la portée civique du geste accompli le 12 février, pour atteindre enfin les quatre camarades qui ont pris la parole à la réunion en tant que rapporteurs ou en tant qu'orateurs propagandistes.

Les uns et les autres, pourtant se montrèrent tolérants, cordiaux même, à l'égard de votre personne et les syndicats de votre tendance.

Ce qui semble surtout vous mettre en colère, c'est que j'ai dit que vous aviez tiré les cordons de sonnettes des gens qui semblaient, par leurs conceptions religieuses, être favorables à votre groupement, mais que les résultats n'ont pas répondu à vos espoirs. Et bien, mon cher Glotin, si je l'ai dit, c'est que votre secrétaire lui-même m'avait rapporté ses désillusions. Et nous continuons de penser sincèrement, les uns et les autres, que la division des travailleurs n'est profitable qu'à leurs ennemis. Vous avez cru devoir les récompenser de ce langage en déformant leurs propos, en réduisant leurs exposés à des élocutions délirantes, en leur faisant dire ce qu'ils n'ont pas dit.

Il nous reste à reconnaître, sans étendre notre appréciation à vos adhérents, que votre cerveau, " extraordinairement lucide ", révèle une puissance fantaisiste qui serait inquiétante, et nécessiterait, pour de vrai, l'intervention médicale, si elle ne relevait — Dieu merci — d'un calcul froidement prémédité.

L'autre soir, prêchant à Saint-Nicolas, le R. P. Coulet disait à ses auditeurs chrétiens, dans une envolée émouvante, à peu près ceci :

« Devant votre carence persistante, votre trahison à l'égard du peuple, notre divin maître ira chercher, ailleurs que dans vos rangs, les bons ouvriers d'une œuvre nécessaire de libération humaine... »

Allons, révérend père, ne jetez pas le manche après la cognée ! Quand il ne vous resterait que Glotin et quelques uns de ses acolytes, rien ne serait perdu...

Pour le bureau de séance :
Ch. Bossis.

Voyageurs de Commerce

Acheter Français !

Le hasard d'une promenade, ou la curiosité professionnelle vous amène à faire des constatations bien curieuses.

C'est ainsi que dans les vitrines des Drogueries ou alimentation de notre ville, l'on voit bien en évidence des affiches tricolores, on on convie le consommateur à acheter (le ou les produits Français).

Ces procédés de bourrages de crânes et d'esprit cocardier, ne surprendront pas les lecteurs de ce journal ; mais le comble de l'incohérence ou bien du cynisme, c'est que sous cette étiquette tricolore, on expose des produits, entre autre un produit à usage ménager, fabriqué par un trust Anglo-Hollandais-Allemand.

Malheureusement, parmi certains voyageurs de commerce vendant des produits français, on fait trop souvent allusion à cet esprit patriotard ; c'est ici que je fais appel à la conscience professionnelle de nos camarades et ne veux pas leur faire l'injure de croire qu'ils ne possèdent pas une documentation et argumentation assez solides pour placer leurs produits sans se faire les valets ou complices d'un capitalisme revanchard.

Une tâche urgente s'impose à tous, œuvrer chaque jour pour la fraternité des peuples.

PROUTEAU,
Secrétaire-Adjoint du Syndicat des Voyageurs de Commerce.

Ouvriers des P. T. T.

Réunion Interrégionale du Montage du 13 Mai

Séance ouverte sous la présidence de Niepéron, du Mans. Mary, secrétaire régional de l'Ouest, donne lecture de la correspondance échangée avec Saint-Brieuc, Angers, Lorient, Tours et la Rochelle-sur-Yon et des rapports moral et financier, lesquels sont adoptés à l'unanimité. Le rapport du montage est ensuite discuté et adopté en vue du prochain Congrès des 6-7-8 juin.

Le camarade Thébaud (conducteur principal), est nommé secrétaire régional, en remplacement de Mary. Perrot, secrétaire-adjoint de la Fédération Postale, fait un exposé sur la situation actuelle et l'assemblée adopte à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Les monteurs des 6 et 7^e régions, réunis à Nantes, le 13 Mai, à la Bourse du Travail, après avoir élaboré les revendications qu'ils présenteront à la Conférence Nationale du Montage et après avoir entendu le camarade Perrot qui nous a donné toutes explications utiles sur les questions intéressant la catégorie, ainsi que l'action conduite par l'organisation syndicale dans les périodes graves que nous traversons, font confiance au groupe du montage parisien qui s'est largement dévoué et expriment tout particulièrement leurs remerciements aux camarades Audin et Sodard qui, tout en remplissant leurs fonctions, se sont dévoués pour notre groupement.

« Ils élèvent une énergique protestation contre les décrets-lois du gouvernement de « Trêve et d'Union Nationale », tant au point de vue des retraites, que des suppressions d'emploi. Font ressortir toute l'iniquité de ces mesures dignes d'une autre époque et d'un autre régime, et déclarent lutter jusqu'à leur abrogation définitive. »

Convocations

Réunion trimestrielle de la Section de la Loire-Inférieure, Bourse du Travail, jeudi 24 Mai, à 18 h. 30 ; ordre du jour : Congrès des 4-5-6-7-8 juin. Présence indispensable.

Réunion régionale de l'Union des Syndicats des Ouvriers des P. T. T. de la 7^e Région, le 27 mai, à 9 h. 30, Bourse du Travail. Tous les camarades de la Section de la Loire-Inférieure y sont cordialement invités en tant qu'auditeurs.



La Matité Intelligente de la Femme

L'ENFANT

(Suite)

Avez-vous regardé votre enfant s'en aller le long des allées du jardin ou dans le sentier que vous suivez ? C'est le printemps. Le chaud soleil verse sur la nature qui tressaille et respire une ineffable lumière ; les bourgeois déploient leurs feuilles chiffonnées ; les violettes embaument les buissons ; les arums champêtres dressent leurs cornets d'un vert intense où pointe la fleur toute droite dans ce bizarre calice.

La petite s'arrête : elle contemple deux papillons qui se poursuivent ; elle foure son doigt dans les boutons d'or et le retire tout jaune. Elle vous le montre et vous dites : « C'est du pollen. » Mais vous n'osez pas même lui expliquer à quoi il sert. Peut-être le direz-vous à votre garçon, à votre fille, jamais ! Il ne faut pas qu'elle sache si jeune que le pollen féconde le pistil. Féconder, ce mot n'est pas fait pour des oreilles de jeunes filles, moins encore pour celles des petites filles. Ou si vous le prononcez, vous vous garderez bien de dire que le pollen, tombé sur le pistil, le pénètre en un long filament pour aller jusqu'à l'ovaire.

Voici que l'enfant dans sa course vient d'apercevoir à travers les branches un nid sur lequel veille la mère. Effarée, la pauvrelette contemple sans bouger, tant est fort son amour maternel, le petit visage curieux qui s'avance vers elle. Devant sa terreur, vous écartez votre fille ; mais vous n'avez pas davantage l'idée de lui donner une leçon de choses.

Avez-vous donc honte à ce point de votre maternité et de votre paternité ? Ne considérez-vous votre union que comme un vil accouplement par le Maire ? N'a-t-elle pas sa valeur intrinsèque, sa vertu morale en tant qu'œuvre de vie ?

Votre enfant saura demain par les indiscrétions malpropres d'un tiers ignorant qui plaisanterait sur la beauté de l'union des deux corps et de deux âmes dans la création d'un nouvel être, et à tout jamais, le miroir limpide de sa propre âme sera souillé. Ainsi se perpétue l'idée fautive que l'amour est un péché racheté seulement par certaines formalités religieuses ou civiles. La sanction du mariage est en nous et en nous seulement. Les formalités ne sont qu'un acte de politesse entre individus vivant en société et surtout, le moyen d'assurer l'avenir matériel de leurs enfants futurs.

(à suivre).

M. Gustave Hervé qui s'intitule, tenez-vous bien, chef de la milice socialiste nationale, adresse dans les milieux catholiques où il croit avoir d'ardentes sympathies, un S. O. S. poignant. Nous tiendrons jusqu'au bout dit-il, mais pour tenir, il nous faut réussir une nouvelle émission de 1.800 actions de 500 francs chacune... c'est la catastrophe... " La Victoire " en (nous) tapant... termine sa carrière ! !



Vertu, tu n'es qu'un mot !

Le " Canard Enchaîné " qui sait juger les hommes, décoche à Bailly, l'homme du " Jour ", quelques flèches méritées :

« Depuis quelques jours, M. Léon Bailly pique des colères de vieille dame tout à fait réjouissantes. On a osé toucher à son Lescoué, vous comprenez ? Et qui a osé toucher au Lescoué de M. Bailly ? M. Mandel. »

« Alors, M. Léon Bailly n'y va pas par quatre chemins. Du coup, il accuse le député de Lesparre d'avoir déjeuné avec Stavisky ! Mais, voyons, ma bonne M. Bailly, il y a des semaines et des semaines que la chose a été dite... L'indignation de M. Léon Bailly eût gagné, pensons-nous, à se manifester un peu plus tôt. »

« Mais tout cela est, en somme, d'un assez bon augure. Et peut-être que, dans un avenir relativement proche, les lecteurs du Jour apprendront, enfin, qu'un certain M. Curral, qui fut à l'intransigeant l'un des principaux collaborateurs de M. Bailly, a beaucoup déjeuné, lui aussi, avec Stavisky... Décidément, ils étaient nombreux et divers, les « amis de la table ronde... »

Le pouvoir corrompeur du Pouvoir

Il y a du juste dans ces remarques de Cl. Vautel (le Journal). Le Pouvoir donne parfois le vertige, et souvent de l'appétit :

« Les panamistes étaient des hommes qui, aujourd'hui, siègeraient à peu près tous parmi les « réactionnaires » ; dans les scandales du second Empire, les compromis étaient, non pas des républicains — alors tous « purs » — mais des partisans du régime impérial : voire de ses fondateurs, de ses piliers, comme le duc de Morny. Et dans le premier scandale politico-financier du régime parlementaire — il éclata sous Louis-Philippe — nous constatons que les deux vedettes sont l'une. Teste, ministre de la monarchie de Juillet, et le général de Cubières, qui n'était certainement pas de gauche. Bref, les « pourris » sont toujours du côté du manche : c'est même pour cela qu'il est si difficile de les balayer. »

Toujours, c'est trop dire ! Quand à la difficulté du nettoyage, comme elle serait moindre, si tous les informateurs et journalistes, à commencer par ceux du Journal, ne tenaient pas une plume serve... !

Gare à la gaffe !

Dans le Populaire de Nantes, G. Veil trace sagement leur devoir aux congressistes de Clermont :

« La besogne essentielle du Congrès de Clermont-Ferrand est donc d'exiger qu'on mette fin à la politique de violence, qu'on la rende impossible, et ensuite il y aura à tracer la prise de quelques mesures destinées à résoudre la crise, mesures qui pourront être exécutées rapidement et être en application avant la fin de cette législature. »

Mais ce serait la fin du parti radical et, avec lui, de la République, s'il se perdait dans les nuages, s'il maintenait, à peu de chose près, le statu quo, s'il ne contenait de phrases sonores et vides pour aboutir à un de ces compromis qui n'ont jamais mené à rien.

Si ! Ils nous ont menés où nous en sommes...

Clairvoyance

« Le jour où nous mobilisâmes nos groupements, cette année, le peuple tout entier était bien loin d'être touché et conquis par l'idée d'une rénovation nécessaire... Car la crise économique bien plus grave qu'aujourd'hui, est d'aspect moins dramatique qu'au temps où M. Poincaré prit la barre. Elle ne se signale pas par une chute monétaire d'une valeur symbolique. Nous aurions pu, peut-être, nous emparer de Paris, le 6 février. Nous n'en aurions pas moins été isolés de la nation. »

Ainsi s'est exprimé le Lieutenant-Colonel de la Rocque, répondant à un rédacteur de la revue « 1934 ». L'homme paraît clairvoyant. Ne sous-estimons pas cet adversaire... Veillons.

Pauvre Europe

A propos de la situation européenne, Ph. Barrès écrit dans le Matin :

« L'Allemagne a toujours souhaité éviter une entente défensive franco-anglaise. Elle continue. L'entente franco-anglaise garantirait le statu quo territorial européen, qui est le cauchemar du gouvernement Hitler. »

Mais c'est ici que la nouvelle attitude française change le tableau pour le gouvernement du Reich. Hier, un échec définitif de l'entente franco-anglaise pouvait être considéré comme entraînant ipso facto l'adhésion de la France à plusieurs des réclames les plus osés du Reich.

Aujourd'hui, la France se montre nettement disposée, au besoin, à mener, avec ses alliés du continent, la politique de sécurité qui lui est indispensable.

Ainsi, deux ans après la mort de Briand, nous voilà retournés aux joyeux jours des blocs d'alliances, de l'entêtement et du poing tendu.

Il est vrai que le chef de notre gouvernement s'y prend avec le sourire, et que Schneider-Creusot vient d'être élu à l'Académie des Sciences morales et politiques ! Si les travailleurs ne s'en mêlent pas hardiment, la " Der des Der " n'est pas loin.

Au moment où l'on s'insurge contre les cumuls, Monsieur Castelnau, général retraité, est nommé conservateur de musée.

C'est dans l'ordre.

**Camarades, nos Annonceurs nous aident
Adressez-vous de préférence chez eux**

LA CHATELAINE

VEND à prix égal, la meilleure qualité
à qualité égale, aux meilleurs prix

18 et 20, Rue Crébillon
11, Rue Scribe - NANTES

La Décoration Moderne
— — Papiers Peints — —
LÉON JAMINAIS
1, Rue des Halles (près la Place du Change)
PEINTURE - VITRERIE Remise 5 %

Orthopédie - Bandages - Ceintures
Fabrication et Réparation de tous les appareils
Location de lits mécaniques, béquilles, gouttières, etc.
L. ROCHET, RUE DE VERDUN - NANTES

A L'EGLANTINE
Couronnes Mortuaires
FLEURS D'APPARTEMENTS
1, Rue du Moulin
NANTES

Téléphone 145.44 Remise aux Sociétés

Un coup d'œil aux étalages
des Magasins PRIMLUX
vous en dira plus qu'un
long discours.

Le Timbre Primlux

22, Rue du Calvaire
- à NANTES -

Ne donne que des Primes de Choix

DÉSIREZ-VOUS
un BON
PHONO
OU UN
BON POSTE DE
T.S.F.
Venez
Chez



DUIGOU

22, RUE DES HALLES
PHONOS GARANTIS, depuis 250'
POSTES T. S. F. 995
GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

E. CHEVALIER
OPTICIEN-SPECIALISTE
2, Rue de l'Echelle **NANTES**
(Bas des Marchés du Bon-Pasteur)
REMISE 10 % AUX SYNDIQUÉS

Souscrivez au
DICTIONNAIRE LAROUSSE DU XX^e SIÈCLE
(Les six volumes sont parus)
et toutes Grandes Publications
à la **Librairie Alfred BRELET**
33, Rue de Verdun - NANTES - Tél 147-97
Grandes facilités de paiement

POUR VOS CHAPEAUX ET CASQUETTES
Adressez-vous **Chapellerie MERCIER**
Successeur **CHESNEAU**
8, Place du Pilon - NANTES
Remise 10 % aux syndiqués

PECHEURS !
Voulez-vous de bons conseils pour la saison
Venez consulter nos prix, voyez nos qualités
Ludovic CADIOU Rue Grande-Biesse, 10
(près du Pont de la Madeleine - NANTES)
MODERN PÊCHE

Laxative - Dépurative - Rafranchissante
convient parfaitement à tous les tempéraments et ne coûte que 3 fr. 50 la boîte
Dépôt : **GRANDE PHARMACIE de PARIS**
17, Rue d'Orléans et Place Royale - NANTES

La TISANE de SANTÉ CANDES

Hôtel de l'Univers
PLACE DU COMMERCE RUE LAPÉROUSE, 11
NANTES
P. LEBÉE Tout Confort
Garage à proximité Téléphone 132.60

MEUBLES "BOEFFARD"
2, 3 et 8, Rue Mercœur et
4, Rue du Pont-de-l'Arche-Sèche
Le plus chic, le plus solide, le moins cher
LIVRAISON à l'ARRIVÉE
Téléphone : 128.37

Mieux et Meilleur Marché... c'est
AUX 3 SPÉCIALITÉS
8, Rue de la Paix - 1 et 3, Rue du Bouffay
Téléphone 113.37 NANTES Remise 5 %
que doivent s'acheter
Linoléums - Tapis
- Toiles Cirées -

CHEVASSU
8, 10, Rue d'Orléans - NANTES
Autres Maisons à **LORIENT, BREST,**
TOURS, BLOIS

Gros achats - Bénéfices modérés - Bas prix
Réveils - Montres - Garnitures Cheminée
Coutures
ARTICLES GARANTIS

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES
Imprimerie Ouvrière
Rues Pitre-Chevalier et de la Poudrière
ORGANISATIONS OUVRIÈRES
Faites exécuter tous vos Imprimés à la Coopérative
PROPRIÉTÉ DES SYNDICATS

Robes et Manteaux
— Pour Dames, Fillettes et Garçonnetts —
M^{ME} E. DRÉAN
8, Quai Fosse (4^e étage) - NANTES

Syndiqués
LISEZ,
DIFFUSEZ
LE PEUPLE
— Quotidien —
du Syndicalisme

LES GRANDS MAGASINS BRUNNER FRÈRES

4 et 6, Rue de Feltre
1, 1 bis et 3, Rue de la Boucherie **Nantes**
VENDENT
LE MEILLEUR MARCHÉ DE NANTES
et donnent les Timbres Primlux

Maison ETOURNEAU
12, Quai du Port-Maillard, 12 - NANTES
Électricité - Fournitures pour installations
Prix avantageux aux ouvriers électriciens — d'éclairage —
R. C. Nantes 5.775

L'Œuvre Dentaire Sociale de l'Institut Dentaire National

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, avec l'assurance du remboursement basé sur le tarif de responsabilité des Caisses, permet l'accès de la Dentisterie, moyennant une contribution personnelle insignifiante. De plus, le contrôle rigoureux de son comité technique de surveillance et le choix du personnel, praticien possédant le diplôme d'Etat qui y opère, **L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL** assure aux intéressés la sécurité et la qualité dans les soins et travaux pratiqués par ses services.
Le Comité de gestion a en outre créé une Caisse appelée "Caisse des Exclus" pour compenser l'inégalité incompréhensible des plus de soixante ans injustement écartés des avantages de la Loi. Cette Caisse a pour effet de les faire bénéficier gratuitement des soins et travaux dentaires.
Le contrôle des "Exclus" compris dans ces conditions, s'effectue par l'intermédiaire de deux services conçus à cet effet :

L'un, à la Bourse du Travail, rue Arsène-Leloup.
L'autre, à La Mutualité (conciergerie) rue Désiré-Colombe.
Les prix officiellement pratiqués à l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, sont les suivants :

SOINS		DENTIERS	
Extraction, la première	8 francs	Plaque de base	16 65
— les autres	4 —	La dent	16 65
Plombage	12 —	Le crochet	10 »
Traitement racine	12 —		

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL
Spécialement fondé pour les Assurés sociaux.
23, Place de la Bourse (angle rue de la Fosse), à NANTES.

Le Gérant : A. PÉNEAU
IMP. OUVRIÈRE, R. PITRE-CHEVALIER, NANTES